

## STAGES A L'ETRANGER

### DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

La gratification d'un stage à l'étranger n'est pas obligatoire, il est donc nécessaire d'évaluer le coût total du stage avant le départ : voyage, hébergement, transports en commun, coût de la vie sur place...

Pour vous aider à financer votre stage à l'étranger, il existe 2 types bourses avec des critères d'attribution différents :

➤ **Bourse « Erasmus+ Stage »**

Critères principaux

- Réaliser un stage de 2 mois consécutifs minimum
- Réaliser le stage dans **un pays de l'UE**

➤ **Bourse Région « Post bac-Stage à l'étranger »**

Critères principaux

- Réaliser un stage de 2 semaines consécutives minimum dans **l'UE ou or UE**
- Ne pas dépasser un plafond de revenus fiscal annuel de 50 000 euros

**Avant toute demande de bourse auprès de la région Nouvelle Aquitaine, vous devez informer le service stage qui va vérifier au préalable la recevabilité de votre demande.**

Une fois l'accord du service stage obtenu, le dépôt de votre dossier doit s'effectuer plusieurs semaines avant le départ, en ligne sur la plateforme de la région [Nouvelle-Aquitaine](#). **Les demandes déposées après la date de début de séjour seront refusées.**